RECUEIL
DES PRINCIPALES
OPERATIONS
PRATIQUE'ES

Sur les Dents & Gencives dans plusieurs Villes, tant du Royaume, qu'Etrangères.

Par Monsieur CHARLES-ANTOINE ANDRIEN, *Chirurgien Dentiste-Oculiste de la Ville-Principauté de Sedan, & de l'Electeur Palatin, Titré de la Ville de Francfort à la Diéte d'Election & Couronnement de l'Empereur Charles VII. Naturaliste en la connoissance Physiologique de la Dent & de l'Oeil, & Artiste expert en cette partie.*

Nihil sine videndi & edendi facultate Vita.



A LYON,

De l'Imprimerie d'AYME' DELAROCHE, seul Imprimeur-Libraire ordinaire de Monseigneur le DUC DE VILLEROY, de la Ville & du Gouvernement.

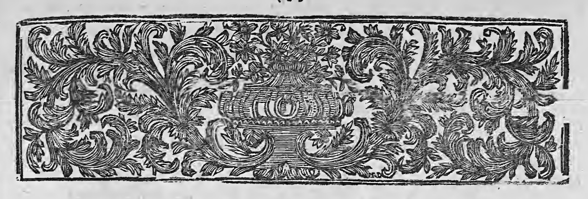
M. DCC. XLV.

AVEC PERMISSION.

A L'AUTEUR,

Par M. de SAULX, Docteur en Théologie, Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine, & Principal de l'Univerſité de Reims.

TOI qui par les Bienfaits de ton Art précieux,
Conſervant de nos Corps les principaux Ouvrages,
Répares les triſtes dommages
Qu'éprouvent chaque jour & les Dents & les Yeux ;
De ceux-ci ranimant la mourante Lumière,
Et rendant à ceux-là l'Email éblouiſſant,
Tu deviens, ANDRIEN, par ton Art bienfaiſant,
Au bonheur de la vie un Mortel néceſſaire.



OPERATIONS

FAITES A LYON,

Depuis le 29. Juin 1745. jusqu'au 8. Novembre.

MADAME Vouty, Epouſe de M. Vouty, Négociant, vis-à-vis de l'Hôtel de Ville, à l'entrée de la Rue du Puits-Gaillot, guérie de quatre Dents au devant de la machoire ſupérieure, atteintes de caries noires, pouriſſantes & défectueuſes depuis . . 10. ans. Leſquelles ont été réparées de façon qu'elles paroiſſent & ſont entièrement ſaines & ſans aucun défaut. Cette Dame a été auſſi guérie d'une fiſtule à la machoire ſupérieure, qui pénétroit juſqu'au ſinus maxillaire, depuis . . . . 1. an.

Meſdemoiſelles ſes filles guéries toutes deux de deux Dents au devant de la machoire ſupérieure, cariées depuis . . . . 1. an.

Madame de Varenne, épouſe de M. de Varenne Négociant, Rue Lanterne, guérie de la carie d'une Dent molaire de la machoire inférieure, ſur laquelle elle ne pouvoit manger depuis . . . 6. ans. Sur laquelle elle fait à préſent la maſtication comme ſur les autres, ſans reſſentir aucune douleur.

Monſieur Grimault de Verneüil, Entrepoſeur du Tabac, Rue de Flandres, guéri de la carie d'une groſſe Dent molaire douloureuſe depuis . . . . 3. ans.

Madame Deſcroix, épouſe de M. Deſcroix Marchand Drapier, Place St. Nizier, guérie de la carie des quatre Dents incisives de la machoire ſupérieure, cariées & défectueuſes depuis . . . 8. ans.

Madame Drapier, chez M. Clavel Chanoine de St. Nizier, Rue Gentil, guérie d'affections malignes qui lui rendoient toutes les Dents branlantes depuis . . . . 4. ans.

Monſieur de Montlong, premier Echevin de la Ville de Lyon, ſur les Terreaux, guéri d'affections malignes qui lui rendoient les Gencives ſanguinolentes, malaſtres & livides, avec ébranlement de toutes les Dents, depuis . . . . 10. ans.
Leſquelles ſont actuellement ſaines, raffermies & dénuées de toutes mauvaiſes affections.

Madame de Lurieux, demeurant en Rue Neuve, guérie de la carie de deux groſſes Dents molaires qui lui cauſoient de grandes douleurs depuis . . . . 2. ans.

Madame Doyat, épouſe de M. Doyat Marchand de Draperies en gros, derrière St. Nizier, guérie de la carie de deux groſſes Dents molaires de la machoire ſupérieure, ſur leſquelles elle ne pouvoit manger depuis . . . . 2. ans.

Monſieur Baſſet, Conſeiller en la Cour Souveraine des Monnoyes de Lyon, demeurant Rue St. Dominique, guéri de la carie de deux groſſes Dents molaires de la machoire ſupérieure, cariées & douloureuſes depuis . . . . 4. ans.
Sur leſquelles il mange à préſent comme ſur les autres, ſans reſſentir aucune douleur.

Madame Baſſet ſon épouſe, guérie de pluſieurs excroiſſances charnues qu'elle avoit à la gencive inférieure, & qui montoient juſqu'au haut des Dents, depuis . . . . 2. ans.

Monſieur de Glatigny, Procureur Général en la Cour Souveraine des Monnoyes, demeurant ſur la Place de Louis-le-Grand, guéri de deux groſſes Dents molaires de la machoire inférieure cariées, & qui lui cauſoient des douleurs aigues depuis . . . . 1. an.
Leſquelles ſont guéries ſi parfaitement, qu'il s'en ſert comme des autres, ſans reſſentir aucune douleur.

Madame Cizeron, épouſe de M. Cizeron Marchand de Dorure en gros, grande Rue Mercière, guérie d'affections malignes qui lui faiſoient reſſentir des douleurs aigues dans toutes les gencives, avec ébranlement de toutes les Dents, depuis . . . . . . 4. ans.

Mademoiſelle Bon, fille de M. Bon, Marchand, Rue Lanterne, ayant quatre Dents au devant de la machoire ſupérieure, atteintes de caries noires, pouriſſantes & défectueuſes depuis . . . . 5. ans.
ont été réparées de façon qu'elles ſont entièrement ſaines, & ne paroiſſent pas avoir jamais été attaquées.

Monſieur Paſcal, Marchand de Bas en gros, au coin de la Rue des Bouquetiers, guéri d'affections malignes qui rendoient les gencives molâtres, gonfflées, ſanguinolentes & douloureuſes depuis 4. ans.

Monſieur Soudan, Capitaine des Chaînes & Commis au Secrétariat de la Ville de Lyon, demeurant à l'Hôtel de Ville, guéri d'une ſuppuration du cordon des vaiſſeaux dentaires, qui laiſſoit continuellement échapper ſur toutes les gencives un pus blanchâtre qui ſortoit d'entre les racines des Dents & des alvéoles, depuis . . 3. ans.

Mademoiselle Teraſſon, Penſionnaire au Monaſtère des Dames Bénédictines de Blie ſur la Place de Bellecour, guérie par l'extraction d'une groſſe Dent molaire de la machoire inférieure, qui la tourmentoit depuis . . . . 2. ans.

Cette Demoiſelle a été auſſi guérie d'une Dent du devant de la machoire ſupérieure, qui commençoit à ſe carier.

Madame la Marquiſe de Luſignem, demeurant dans le Quartier d'Enay, guérie d'affections malignes qui lui rendoient les gencives gonfflées, ſanguinolentes, molâtres & douloureuſes depuis 5. ans.

Madame de St. Eloy, épouſe de M. de St. Eloy Tréſorier, proche des Religieuſes de Ste. Marie, guérie de deux Dents cariées au devant de la machoire ſupérieure, leſquelles ont été réparées de façon qu'elles ſont entièrement ſaines, & ne paroiſſent avoir jamais été attaquées. Cette Dame a été auſſi guérie de la carie d'une Dent molaire de la même machoire douloureuſe depuis 2. ans.

Madame Pupil, épouſe de M. Pupil Lieutenant Général, demeurant ſur la Place de Louis-le-Grand, guérie d'un gonfflement de gencives qu'elle avoit depuis . . . . 3. ans.

Madame Darreſte, Rue de la Juiſverie, guérie de la carie d'une petite Dent molaire de la machoire ſupérieure, cariée depuis 2. ans.

Madame Rame, épouſe de M. Rame Médecin de la Ville de Lyon, Rue Mulet, guérie d'une ſuppuration cauſée par une fiſtule qui étoit à la racine d'une petite Dent molaire de la machoire inférieure, qu'elle avoit depuis . . . . 2. ans.

Monſieur ſon fils ayant quatre Dents au devant de la machoire ſupérieure cariées & défectueuſes à un tel point que les Dentiſtes de Paris n'ont jamais pû les lui réparer, elles ont été réparées par l'Auteur, de façon qu'elles ſont entièrement ſaines & belles, & ne paroiſſent pas avoir jamais été attaquées.

Un Garçon Magaſinier de chez M. Gouttenoir, guéri d'une fiſtule qu'il avoit à la machoire ſupérieure depuis . . . . 6 mois.

Monſieur Canac, fils de M. Canac, Propriétaire des Diligences du Rhône, ſur le Quay St. Antoine, guéri d'affections qui lui rendoient les gencives gonfflées, excroiſſantes, ſéparées des Dents, avec ébranlement de quelques-unes, depuis . . . . 2. ans.

Mademoiſelle ſa fille pareillement guérie de quatre Dents au devant de la machoire ſupérieure qui commençoient à ſe carier, & ont été réparées de façon qu'elles ſont parfaitement ſaines & belles.

Les Opérations de pluſieurs Dents artificielles miſes à pluſieurs perſonnes que je ne nomme point.

Et plus de 600. autres perſonnes de ladite Ville de Lyon, qui ont reçû un parfait contentement de mes opérations ſur les Dents & Gencives.

APPROBATION.

NOUS ANDRÉ PERRICHON, Chevalier de l'Ordre du Roi, Secrétaire de cette Ville & du Commerce, Procureur du Roi de la Police, faisant la fonction de Lieutenant Général en l'absence, certifions à tous qu'il appartiendra que Sieur CHARLES-ANTOINE ANDRIEN, *Chirurgien Dentiste & Oculiste de la Ville & Principauté de Sedan, a fait en cette Ville quantité de belles Cures & Opérations aux Dents & Gencives à plusieurs Personnes de distinction, & autres de tous Etats, avec tout le succès qu'elles devoient attendre de son habileté & de son expérience dans ledit Art, ainsi qu'il nous a paru par différens Certificats qu'il nous a représentés, qui sont restés en son pouvoir, & le témoignage de plusieurs personnes dignes de foi, qui nous ont certifié que ledit Sieur* ANDRIEN *ne leur avoit rien laissé à desirer de ses soins & de son attention à leur nettoyer les Dents, & faire tout ce qui étoit nécessaire aux Gencives, ensorte qu'il s'est acquis en cette Ville une grande réputation; & à cet effet lui permettons de faire imprimer, & insérer dans le Recueil ordinaire de ses Opérations, les Certificats qu'il nous a produit, afin que le Public soit informé des connoissances, capacité & science que ledit Sieur* ANDRIEN *a acquises dans son Art, dont il a donné des preuves depuis long-tems; à l'effet de quoi Nous lui avons accordé la présente attestation, pour lui servir & valoir ce que de raison, que nous avons signé, & fait apposer le Scel ordinaire de cette Ville. FAIT à Lyon le* 24. *Octobre mil sept cent quarante-cinq.*

PERRICHON.

SUITE DE CE RECUEIL.

L'AUTEUR a fait aussi plusieurs belles Opérations aux Dents & Gencives d'une infinité de Personnes notables dans les Villes tant du Royaume qu'étrangères ci-après dénommées, dont il a les différentes attestations pardevers lui; lesquelles Opérations sont en trop grand nombre pour être détaillées ici.

A Paris.
St. Germain en Laye.
Roüen.
Havre de Grace.
Dieppe.
Abbeville.
Amiens.
Beauvais.
Reims.
Verdun.

A Sarlouis.
Treves.
Francfort.
Manheim.
Strasbourg.
Châlons en Champagne.
Toul.
Nancy.
Luneville.
Dijon.



REMARQUES ET DECOUVERTES

FAITES PAR L'AUTEUR.

1°. J'AI remarqué que par la ſpéculation des Dents & Gencives on pouvoit tirer beaucoup de Prognoſtics & Diagnoſtics ſur le tempérammment de l'homme, & les maladies y affectées.

2°. Qu'il étoit néceſſaire de faire ôter les Dents de lait aux enfans dès qu'elles branlent, pour empêcher que les ſecondes ne viennent difformes & mal placées; comme auſſi de leur faire nettoyer leſdites Dents de lait dès qu'elles ſont limoneuſes, & les faire guérir de leur carie dès qu'elles ſe gâtent, pour empêcher qu'elles ne communiquent leurs mauvaiſes affections aux germes des ſecondes: on ſe gardera de les leur ôter avant qu'elles ne branlent, parce qu'on riſqueroit d'emporter le germe des ſecondes avec les prémières.

3°. Qu'on pouvoit replacer une Dent humaine à la place d'une qu'il auroit fallu ôter, & la raffermir, ayant même obſervé de plus qu'on pouvoit replacer la même Dent dans ſon alvéole après ſon extraction, en ayant auparavant exfolié la carie, de ſorte qu'elle pût ſervir à la maſtication, ſans pouvoir dans la ſuite cauſer aucune douleur.

4°. Qu'on pouvoit replacer une Dent humaine à la place d'une qu'il auroit fallu ôter, & la raffermir, ſans pour cela que l'on fût obligé d'en ôter une ſur le champ à une autre perſonne, mais qu'on pouvoit ſe ſervir pour cet effet d'une Dent ſéparée de ſon alvéole depuis long-tems.

5°. Qu'il étoit néceſſaire après les maladies de long cours, de faire viſiter ſa bouche par un Dentiſte expert, parce que pendant le cours d'une maladie l'haleine à qui elle communique ſon venin, agit puiſſamment ſur la Dent & la Gencive; ce qui arrive auſſi par la ſéroſité du Cerveau, qui dans ce tems-là étant mal affectée, & tombant ſur la Dent & la Gencive, leur communique ſes mauvaiſes affections, & les détruit. Avant & après les longs Voyages, ſur tout par mer, on aura ſoin auſſi de faire mettre ſa bouche en état. Une bouche mal affectée & en mauvais état, eſt plus ſuſceptible de ſcorbut, qu'une qui eſt ſaine & en bon état.

6°. Que les progrès de la carie des Dents ſont quelquefois ſi grands, qu'il en réſulte des tumeurs conſidérables aux Gencives, dans leſquelles le pus renfermé cauſe des ulcères fiſtuleux, qui détruiſent non-ſeulement les Gencives, les Dents & les Alvéoles, mais encore les Os Maxillaires ſupérieurs, les Os Palatins & le Vomer, dont la déperdition ſe trouve quelquefois ſi grande, que l'on eſt obligé d'avoir recours à des palais

artificiels ou obturateurs, pour empêcher que la salive & les alimens ne s'échapent par le nez, & les excrémens du nez par la bouche.

7°. J'ai remarqué enfin qu'il étoit très-nécessaire de faire guérir les Dents œillères ou canines de la machoire supérieure, dès qu'elles commencent à se gâter, parce que si on attend que la carie soit parvenue au nerf de ces Dents, l'irritation & la douleur qu'il souffre peut causer des tumeurs & inflammations au globe de l'Oeil ou à ses parties contigues, d'où peut s'ensuivre perte en partie ou totale de la Vue, parce que ce nerf est une portion de celui qui est inséré dans les muscles moteurs des Yeux.

OBSERVATION.

AYant remarqué que la Dent & l'Oeil avoient ensemble une connexion parfaite, tant par rapport aux nerfs insérés dans les muscles moteurs des Yeux, dont quelques rameaux se portent dans la racine des Dents canines supérieures, appellées pour cette raison œillères, que par rapport au premier, second, troisieme & quatrième os de la machoire supérieure, qui forment une partie de l'orbite de l'Oeil; ayant de plus remarqué que l'Oeil & la Dent avoient des maladies sympatiques, ausquelles il est impossible d'apporter reméde, sans connoître parfaitement ces deux parties; & pour éviter les inconvéniens qui peuvent arriver, lorsqu'on se confie à des Dentistes qui ne connoissent point l'Oeil ni la correspondance qu'il a avec la Dent, j'ai jugé qu'il étoit nécessaire d'être Dentiste, pour être parfait Oculiste, & d'être Oculiste, pour être parfait Dentiste. C'est pourquoi j'ai rassemblé ces deux Arts scientifiques ou ces deux Sciences-pratiques, travaillant avec la même dextérité sur l'Oeil que sur la Dent, pour toutes les Opérations qui concernent cet organe, même celle de placer un Oeil artificiel; donnant aussi des Consultations raisonnées sur les Maladies des Yeux les plus difficiles à connoître, & qui ne peuvent se guérir que par les Remédes généraux, lesquelles Consultations on peut envoyer aux Oculistes de Paris, pour les mettre au fait de la maladie d'une personne, & en conséquence recevoir leurs avis, sans être obligé de se transporter à Paris.

LES Personnes qui voudront consulter l'Auteur sur la Dent ou sur l'Oeil, pourront lui écrire en tout tems à Sedan, lieu de sa demeure, en affranchissant les Lettres.